

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**CGT-FO**

L'avis qui est soumis au vote de l'Assemblée plénière aujourd'hui s'inscrit dans le calendrier et dans le cadre des réflexions portées par les États généraux de l'information souhaités par le Président de la République.

La contribution du CESE n'aura pas consisté à seulement organiser la consultation citoyenne des EGI. Devant ce qui se pose en priorité démocratique et en urgence à agir, l'avis s'inscrit dans une vision globale et émet des préconisations fortes, auxquelles le groupe FO adhère.

L'univers médiatique est en proie à de profonds changements, notamment avec le développement d'Internet, des plateformes numériques, des réseaux sociaux et aujourd'hui de l'Intelligence artificielle. La production et la diffusion de l'information évoluent et se développent de manière exponentielle ; les cadres traditionnels de régulation sont percutés, les modèles économiques profondément secoués, la sensibilisation et l'éducation des citoyens mises à l'épreuve, ce dont rend bien compte l'avis dans son état des lieux.

Demeure pourtant, au milieu de ces bouleversements, une impérieuse nécessité démocratique, celle d'une information fiable, indépendante et pluraliste.

L'immensité du champ des possibles, en matière d'information, et la rapidité avec laquelle se déploie ce qui n'est souvent présenté que comme innovations et espaces de liberté interroge en fait sur les risques de dérives, de désinformation, de manipulation, qui confère à ce sujet essentiel un caractère d'urgence, qu'exprime bien l'avis.

Le groupe FO s'inscrit bien dans le cadre des 6 axes qui structurent les 11 préconisations. Nous soulignons tout particulièrement l'importance de la préconisation 2 pour mieux garantir l'exercice du métier de journaliste, l'importance des préconisations en faveur du soutien économique des médias, qui doit être davantage conditionné à la mise en œuvre de mécanisme garantissant le développement d'une

information pluraliste de qualité, soutien économique notamment fléché en direction de la PQR (préconisation 4).

Un soutien fort en direction de l’audiovisuel public intérieur et extérieur est tout aussi nécessaire, quant à la structuration de son financement que le CESE souhaite pluriannuel, autonome et dynamique (préconisations 5).

Soutenir davantage les journalistes dans l’exercice de leur métier fait également l’objet de deux préconisations importantes (6 et 7), tant le sujet est essentiel. Mieux encadrer la diffusion de l’information sur Internet est tout aussi crucial que complexe.

3 préconisations répondent à cet enjeu de responsabilisation des grands réseaux sociaux numériques, en intégrant le sujet dans sa dimension européenne et en positionnant le rôle de la CNIL.

Sans oublier la question centrale de l’éducation aux médias, sans laquelle toute volonté de transformation semble difficile.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.

Merci aux rapporteurs pour leur travail dans ce cadre contraint.